



Le mot du Maire

Un schéma de cohérence territoriale pour organiser le développement de la grande agglomération toulousaine

C'est au mois de juin que devrait être arrêté le projet de schéma de cohérence territoriale (SCOT) de la grande agglomération toulousaine. Ce SCOT, préparé par le syndicat mixte d'étude de l'agglomération toulousaine (SMEAT), concerne un vaste territoire formé de 117 communes et compte plus de 900 000 habitants. Il s'agit, à l'horizon 2030, d'organiser le développement et l'aménagement de ce territoire afin de se préparer à accueillir, si les tendances démographiques se poursuivent, près de 300 000 habitants.

Une idée forte inspire le projet : le foncier et l'énergie seront des ressources de plus en plus rares. Il convient de ne pas les gaspiller par une urbanisation en « tache d'huile » qui remplit tout l'espace et rend très coûteuse une desserte par les transports collectifs.

Trois ambitions majeures : maîtriser, polariser, relier

Le contenu du document d'orientations générales du SCOT est décliné à partir d'un triptyque :

- **maîtriser** le développement de notre grande agglomération en réduisant la consommation de terres agricoles par l'urbanisation et en préservant les espaces de nature, ce qui suppose une ville plus compacte ;
- **polariser** l'urbanisation et l'activité économique sur les territoires dits de « ville intense » qui disposent déjà des services de base et sont susceptibles d'être desservis par des transports en commun performants à l'horizon 2030 ;
- mieux **relier** les différentes zones de notre grande agglomération par un réseau de transports en commun qui « maille » le cœur d'agglomération (Toulouse et la première couronne), dessert au quart d'heure le reste de la ville intense, rapproche les zones d'habitat et les zones d'emploi.

Villeneuve-Tolosane et le SCOT

Dans le SCOT, Villeneuve-Tolosane est intégrée dans le périmètre de la ville intense et identifiée, avec Cugnaux, comme centralité sectorielle, c'est-à-dire un ensemble urbain déjà bien doté en services. Rien de nouveau en ce qui concerne le potentiel d'extension urbaine : il se limite aux zones de Las Forses et de Densus, déjà repérées au PLU de la commune en 2005. Côté transports, le SCOT mentionne le projet de ligne de bus en site propre du boulevard du canal de Saint-Martory (BCSM de Cugnaux à Frouzins). Le premier tronçon de la voie du canal de Saint-Martory (VCSM de Basso Cambo à Cugnaux) devrait quant à lui ouvrir en 2013. Enfin, la mise à l'étude de la création d'une gare à Roques sur Garonne évoquée dans le programme municipal figurera dans le SCOT.

Les principes développés dans le SCOT se traduiront par des prescriptions et des recommandations. Les communes disposeront d'un délai de trois ans pour les inclure dans leur plan local d'urbanisme. En tant que vice-président du SMEAT, je peux témoigner de l'importance de ce schéma de cohérence pour l'avenir de notre grande agglomération. Je vous invite à consulter le projet de SCOT sur le site du SMEAT www.toulouse2015.org.

Le maire,

Dominique Coquart

Lors de la cérémonie du 8 mai, un hommage particulier a été rendu aux combattants de la seconde guerre mondiale. Signe de reconnaissance de leur action, ces Villeneuvois ont reçu des mains du Maire un diplôme d'honneur signé du Secrétaire d'État aux anciens combattants.





Conseil Municipal

Compte rendu de la séance
du 6 mai 2010

Parmi les points abordés figuraient notamment * :

Finances

Le Conseil municipal approuve le partage de l'actif et du passif pour les compétences déchets et voirie entre le Sivom de la Saudrune et les communes de Villeneuve-Tolosane et Cugnaux et leur transfert à la Communauté Urbaine du Grand Toulouse.

Demandes de subventions

Suite au Bilan Carbone, la municipalité sollicite l'ADEME et le Conseil Régional pour le soutien à la réalisation d'un diagnostic de l'éclairage public (montant subventionnable de 25 640 €). Des demandes de subventions sont également effectuées auprès du Conseil Général pour des aménage-

ments extérieurs de l'école élémentaire Maurice Ravel (création d'un second préau, réaménagement du préau existant, replantation d'arbres).

Subventions aux associations

L'attribution des subventions aux associations répond à des critères établis en 2009 visant à atteindre une plus grande équité. Cette répartition est le fruit d'un travail de concertation avec les associations.

Chemin du Caminas

L'avant-projet sommaire réalisé par le SDEHG pour l'effacement des réseaux basse tension et l'éclairage public s'élève à 203 191 €. La part restant à la charge de la commune est estimée à 29 780 €.

Enquête publique Société Cemex Bétons

L'entreprise Cemex Bétons Sud-Ouest installée au lieu-dit « Goubard » à Cugnaux prévoit de remplacer sa centrale de production de béton. Ce projet

est soumis à autorisation préfectorale au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Située dans le rayon de 2 kilomètres autour du site d'implantation, la commune de Villeneuve-Tolosane émet un avis favorable assorti de réserves. Des dispositions devront être prises pour limiter les émissions sonores et capter les poussières; un

aménagement paysager devra être prévu afin de protéger les riverains des quartiers Lou Verdaï et Payreau.

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

* le compte rendu complet est disponible en Mairie et sur www.villeneuve-tolosane.fr rubrique Conseil Municipal.

Agenda municipal

■ Exposition - Humains et nature : lignes de vie

Mercredi 2 juin et samedi 5 juin de 14h à 19h, Arboretum du Bois Vieux.
Du 9 juin au 10 juillet, Médiathèque Clémence Isaure.
Création des adhérents de la Maison des Jeunes.



■ Journée Vélo : je roule pour le climat

Samedi 5 juin à partir de 9h30, gymnase Pierre de Coubertin.
Randonnée cycliste le matin et animations vélo l'après-midi.

■ Sport à l'honneur

Samedi 5 juin à 18h, gymnase Pierre de Coubertin.
Retour sur la saison sportive villeneuvoise.



■ Cinéma - Robin des Bois

Mardi 8 juin à 20h30, théâtre Marcel Pagnol. Tarifs : 5,50 € et 4,50 € (réduit).

■ Permanence du Commissaire Enquêteur (modification PLU)

Samedi 12 juin de 9h à 12h, Hôtel de Ville.

■ Atelier poésie « les souffleurs de vers »

Samedi 12 juin de 10h à 16h, Médiathèque Clémence Isaure.
Gratuit - ouvert à tous.

■ Danse à l'école

Lundi 14 et mardi 15 juin à 18h, théâtre Marcel Pagnol.
Présentation des chorégraphies des élèves des écoles Bécane et Ravel.

■ Conseil Municipal

Mardi 15 juin à 19h, place de la Canalette. Toutes les séances sont publiques.

■ Le Club des Lecteurs

Mercredi 16 juin, de 10h30 à 12h, Médiathèque Clémence Isaure.
Rencontre conviviale, pour partager la passion de la lecture.
Gratuit - ouvert à tous.

■ Théâtre - Mise en procès de la loi sur les étrangers

Samedi 19 juin à 18h, à Auprès de mon Art (26 allée des Platanes).
Avec la compagnie Monsieur, Madame. Vente apéritif tapas.

■ Fête de la musique

Lundi 21 juin à partir de 19h dans les rues de la ville. Parcours musical entre la place du Fort et place de la Canalette.



■ Permanence de L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Vendredi 25 juin de 9h à 12h, au 1^{er} étage de la Mairie.

■ Le Cercle Littéraire

Samedi 26 juin de 10h à 12h, Médiathèque Clémence Isaure.
Club dédié à la lecture d'œuvres de littérature classique.
Gratuit - ouvert à tous.

BRÈVES

Modification du Plan Local d'Urbanisme

L'enquête publique relative au projet de deuxième modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Grand Toulouse, commune de Villeneuve-Tolosane, sera ouverte du lundi 7 juin au vendredi 9 juillet inclus. L'ambition de ce projet est de favoriser l'émergence d'un périmètre de centre-ville élargi et d'actualiser le règlement.

Le dossier sera mis à disposition du public à la mairie de Villeneuve-Tolosane et au siège du Grand Toulouse (6 rue René Leduc à Toulouse - métro Marengo). Chacun pourra en prendre connaissance et consigner ses observations dans un registre.

M^{me} le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie de Villeneuve-Tolosane le samedi 12 juin de 9h à 12h, le mardi 22 juin de 9h à 12h et le vendredi 9 juillet, de 9h à 12h.

Vacances d'été 2010 : inscriptions au Centre de loisirs

Le Centre de loisirs se prépare à accueillir les enfants du 5 juillet au 1^{er} septembre pour partager des moments de convivialité et de détente autour d'activités aussi variées qu'enrichissantes. Pour l'inscription, plusieurs possibilités s'offrent à vous :



	au Centre de loisirs 20 route de Portet	par téléphone au 05 62 20 77 07	par courriel à clsh@villeneuve-tolosane.fr
Mer 2 juin	13h30 - 14h30 16h30 - 18h30	10h30 - 16h30	jusqu'au lundi 21 juin à 12 h
Mer 9 juin	13h30 - 14h30 16h30 - 18h30	10h30 - 16h30	
Mer 16 juin	13h30 - 14h30 16h30 - 18h30	10h30 - 16h30	
Sam 19 juin	13h30 - 14h30 16h30 - 18h30	X	

Prévention des risques liés à la canicule

Les « personnes vulnérables isolées » souhaitant s'inscrire sur le registre communal de prévention de la canicule peuvent contacter le Centre Communal d'Action Sociale au 05 62 20 77 39.

Les personnes concernées sont des adultes handicapés ou des personnes âgées de plus de 65 ans isolées et présentant des difficultés à se déplacer. L'inscription sur ce registre repose sur une démarche volontaire; elle permet d'apporter une réponse rapide en cas de fortes chaleurs.

Préparation au Brevet de Sécurité Routière (BSR)

Tous les jeunes de plus de 13 ans souhaitant préparer le BSR peuvent s'inscrire auprès du service de police municipale pour bénéficier d'une préparation gratuite effectuée faite par la CRS 27 et la police municipale, les 5 et 6 juillet. Inscriptions jusqu'au 25 juin.

Renseignements: 33 rue de la République - 05 62 20 77 45

Pharmacies de garde

6 juin - Pharmacie Réoule
49, bd de la Méditerranée - Frouzins
☎ 05 61 92 81 81

20 juin - Pharmacie Courtois
3, avenue G. Pompidou - Cugnaux
☎ 05 61 31 10 14

13 juin - Pharmacie Bruna Rosso
35, rue Marcel Paul - Plaisance-du-Touch
☎ 05 61 06 88 14

27 juin - Pharmacie de la Ramée
102 chemin de Larramet - Tournepieuille
☎ 05 61 07 19 02

Contacts Mensuel d'information communale édité par la Mairie de Villeneuve-Tolosane.
Directeur de la Publication : Dominique Coquart
Chargés de communication : Aurélie Corbi et Fabien Marzelière
Dépôt légal de parution - N° ISSN : 1283-5285 - N° 86 - Juin 2010
Midi-Pyrénées Impression - RCS Toulouse n° B 337 45 160

